

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 1 de l'ordre du jour

CX/NE 19/10/1 Rev.1
Juillet 2019

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR LE PROCHE-ORIENT

Dixième session

Rome (Italie), 11-15 novembre 2019

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

*La session se tiendra au Siège de la FAO, à Rome (Italie),
du lundi 11 novembre 2019, à 9 heures, au vendredi 15 novembre 2019.*

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/NE 19/10/1 Rev.1
2	Discours d'ouverture et débat sur le thème <i>Produits chimiques dans les aliments – la menace invisible: quand s'en inquiéter et que faut-il savoir?</i>	CX/NE 19/10/2
3.1	Situation de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments dans les pays de la région: questions actuelles et questions nouvelles	CX/NE 19/10/3
3.2	L'avenir de la sécurité sanitaire des aliments: conclusions de la première Conférence internationale FAO/OMS/UA sur la sécurité sanitaire des aliments et du Forum international sur la sécurité sanitaire des aliments et le commerce – Suite à donner	CX/NE 19/10/4
3.3	Situation de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments dans les pays de la région: utilisation de la plateforme en ligne de partage des informations sur les systèmes de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments – Informations disponibles, plans futurs et perspectives	CX/NE 19/10/5
4	Utilisation des normes du Codex dans la région	CX/NE 19/10/6
5	Questions émanant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités du Codex	CX/NE 19/10/7
6	Travaux du Codex présentant un intérêt pour la région	CX/NE 19/10/8
7.1	Mise en œuvre du Plan stratégique du Codex pour 2014-2019 (y compris du Plan stratégique du Comité régional de coordination pour le Proche-Orient pour 2014-2019)	CX/NE 19/10/9

Veillez noter que les documents de travail ne seront pas distribués via la liste de diffusion du Codex (Codex-L). Seuls l'invitation, l'ordre du jour provisoire et le rapport seront distribués aux membres et aux observateurs. Tous les documents de travail, et tout autre document ultérieur non mentionné dans le présent ordre du jour provisoire, y compris toute autre information à l'intention des délégués, seront publiés sur le site web du Codex au fur et à mesure qu'ils seront disponibles.

Le présent document ne sera pas mis à jour.

Les documents de travail ne seront pas imprimés. Les délégués sont invités à apporter en séance tous les documents qui leur auront été distribués. Aucun tirage sur papier ne pourra leur être fourni durant la session.

Site web de la session – CCNE10.

7.2	Plan stratégique du Codex pour 2020-2025 – Feuille de route pour la mise en œuvre	CX/NE 19/10/10
8	Plan de travail du Codex dans le domaine de la communication	CX/NE 19/10/11
9	Dispositions relatives aux additifs alimentaires pour la Norme régionale sur le dough	CX/NE 19/10/12
10	Projet de norme régionale sur le zaâtar (mélange d'épices)	CX/NE 19/10/13
10.1	- Observations à l'étape 6	CX/NE 19/10/13 Add.1
11	Document de travail sur l'élaboration d'un texte du Codex sur les salades préemballées prêtes à consommer	CX/NE 19/10/14
12	Document de travail sur l'élaboration d'une norme sur les produits halal	CX/NE 19/10/15
13	Document de travail sur l'élaboration d'une norme régionale sur le maamoul	CX/NE 19/10/16
14	Nomination du Coordonnateur	CX/NE 19/10/17
15	Questions diverses	
16	Date et lieu de la prochaine session	
17	Adoption du rapport	